

BULLETIN D'ADHÉSION 2011

L'actualité sociale sur le site du Pôle social du Conseil supérieur :
www.infosocial.experts-comptables.com

Mme, M. _____ Prénom _____

Cabinet _____

Adresse _____

Téléphone _____ Fax _____

E-mail _____

(Pour une meilleure lecture, merci de coller une épreuve imprimée de cet e-mail)

Conseil régional _____

Date d'inscription à l'Ordre _____

Veuillez trouver ci-joint un chèque à l'ordre du Comité Social des Experts-Comptables en règlement de ma cotisation au Comité pour l'année civile 2011 d'un montant de :

Tarif France

- 203,32 € TTC (170 € HT)*
pour les membres de l'Ordre ou les diplômés d'expertise comptable
- 101,66 € TTC (85 € HT)*
pour les membres de l'Ordre ou les diplômés d'expertise comptable depuis moins de trois ans
et les experts-comptables stagiaires inscrits

Tarif DOM

- 115,01 € TTC (106 € HT)*
pour les membres de l'Ordre ou les diplômés d'expertise comptable
- 57,50 € TTC (53 € HT)*
pour les membres de l'Ordre ou les diplômés d'expertise comptable depuis moins de trois ans
et les experts-comptables stagiaires inscrits

Fait à : _____

le : _____

En souscrivant cette offre, le nouvel adhérent bénéficie des services et avantages réservés aux membres du Comité Social (cadeaux du Comité et de ses partenaires, lettre Social expert, conférences gratuites...).

Le bulletin d'adhésion accompagné du chèque de cotisation doit être retourné à :

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables - Comité Social- 19 rue Cognacq Jay - 75341 Paris Cedex 07

Renseignements

Tél : 01 44 15 60 91 - Fax : 01 44 15 90 05
epoulain@cs.experts-comptables.org
www.infosocial.experts-comptables.com

** Un reçu sera délivré dès l'enregistrement de la cotisation*